

Les entreprises au service de la biodiversité et du climat: tirer parti des enseignements du GIEC et de l'IPBES

Le changement climatique et la perte de biodiversité remodelent les marchés, les réglementations, les chaînes d'approvisionnement et les attentes des investisseurs. De ce fait, pour prospérer dans un monde en mutation, les entreprises doivent prendre des mesures audacieuses et fondées sur la science pour s'aligner sur les objectifs mondiaux, en répondant au changement climatique et à la perte de biodiversité. Les évaluations du GIEC et de l'IPBES fournissent des informations scientifiquement validées pour comprendre les risques, stimuler l'innovation, mais aussi aider les entreprises à identifier les nouvelles opportunités et à mener la transition vers une économie plus durable et plus résiliente.

Appel à l'action

- **Intégrer les considérations relatives à la biodiversité et au climat dans principales stratégies commerciales** afin de soutenir la croissance à long terme des entreprises, la résilience sectorielle et la durabilité économique.
- **Tirer parti des connaissances évaluées et synthétisées par l'IPBES et le GIEC** afin de réduire l'impact sur les opérations et les chaînes de valeur, de fixer des objectifs scientifiquement solides et de divulguer en toute transparence les dépendances, les impacts et les progrès en matière de nature et de climat.
- **Aligner les stratégies et les actions commerciales sur les cadres mondiaux** tels que le Cadre mondial de la biodiversité de Kunming à Montréal et l'Accord de Paris afin de maximiser les contributions des entreprises à la gestion des crises interconnectées liées à la perte de biodiversité et au changement climatique.
- **Prendre collectivement des mesures opportunes** afin d'enrayer et de restaurer la perte de biodiversité d'ici 2030 et de réduire les émissions de GES conformément à l'objectif de l'Accord de Paris.

Que sont le GIEC et l'IPBES, et pourquoi sont-ils importants?

- [Le Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat \(GIEC\)](#) et [la Plateforme intergouvernementale scientifique et politique sur la biodiversité et les services écosystémiques \(IPBES\)](#) sont des organismes reconnus internationalement qui **fournissent des évaluations reconnues, pertinentes sur le plan politique et rigoureuses sur le plan scientifique** sur le changement climatique et la biodiversité, respectivement. Tous deux sont des organismes intergouvernementaux indépendants soutenus par le système des Nations Unies.
- Leurs **rapports techniques** sont élaborés via un processus transparent et inclusif impliquant des centaines d'experts bénévoles dans le monde entier qui évaluent les publications scientifiques et la littérature grise les plus récentes. Les projets sont soumis à un examen public afin de garantir **leur rigueur et leur intégrité scientifique**.
- L'un des principaux atouts de ces deux plateformes est leur **nature intergouvernementale, qui garantit la légitimité et la transparence, grâce à des processus tels que l'approbation** du résumé à destination des décideurs politiques par leurs membres (les gouvernements) – 195 pour le GIEC (au 31/10/2025) et 152 pour l'IPBES (au 31/10/2025). Leurs rapports d'évaluation **alimentent les cadres politiques internationaux** tels que la Convention-cadre des Nations unies sur les changements climatiques (CCNUCC) et la Convention sur la diversité biologique (CDB).
- **Les entreprises sont reconnues par les deux plateformes** comme des acteurs essentiels dans la réponse aux crises liées au climat et à la biodiversité. Leurs rapports fournissent des preuves, des scénarios et des méthodologies pouvant être utilisées par les entreprises pour aligner leurs stratégies sur des objectifs scientifiques et des objectifs mondiaux.

Pourquoi le GIEC et l'IPBES sont-ils pertinents pour les entreprises?

- **Orienter les politiques et les réglementations:** Les conclusions des rapports du GIEC et de l'IPBES peuvent influencer l'élaboration de nouvelles politiques et réglementations nationales et internationales qui façonnent les marchés, telles que les mécanismes de tarification du carbone, les réglementations environnementales plus strictes et les incitations en faveur des énergies renouvelables, mais peuvent également identifier et évaluer à la fois les risques et les opportunités pour les entreprises. Par exemple, le Rapport d'évaluation mondial de l'IPBES sur la biodiversité et les services écosystémiques a servi de base au Cadre mondial de la biodiversité de Kunming à Montréal et à la loi européenne sur la restauration de la nature. La loi européenne sur le climat (engagement de l'UE à atteindre la neutralité climatique d'ici 2050) est également largement basée sur les informations issues des rapports du GIEC.
- **Influencer le comportement des investisseurs:** Avec l'essor des investissements environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG), les rapports du GIEC et de l'IPBES fournissent des informations clés sur les risques et les opportunités liés au climat et à la nature, orientant les flux de capitaux vers des modèles économiques plus durables (par exemple, les rapports du Réseau pour le verdissement du système financier sont souvent basés sur les rapports et les conclusions du GIEC et de l'IPBES).
- **Orienter les cadres pour l'action et la transparence des entreprises:** Les preuves scientifiques apportées par le GIEC et l'IPBES servent de base aux principaux cadres. Par exemple, le groupe de travail sur les informations financières liées à la nature (*Taskforce on Nature-related Financial Disclosures*) (TNFD), qui aide les entreprises à identifier, évaluer, divulguer et agir sur les risques liés au climat et à la nature, et à aligner les stratégies sur les objectifs mondiaux de développement

durable. L'évaluation méthodologique en cours de l'IPBES sur l'impact et la dépendance des entreprises vis-à-vis de la biodiversité et des contributions de la nature aux populations (l'« Évaluation de l'IPBES sur l'interdépendance entreprises-biodiversité » ; voir encadré 1) viendra renforcer cette base de connaissances, en offrant aux entreprises des conseils adaptés pour contribuer aux objectifs en matière de biodiversité mondiale.

Encadré 1. Prochaine évaluation de l'IPBES sur l'interdépendance entreprises-biodiversité

IPBES procède actuellement à une [évaluation méthodologique de l'impact et de la dépendance des entreprises vis-à-vis de la biodiversité et des contributions de la nature aux populations](#) (évaluation sur l'interdépendance entreprises-biodiversité), qui sera examinée lors de la 12^{ème} réunion plénière de l'IPBES en février 2026. L'évaluation classera par catégories les dépendances et les impacts des entreprises et des institutions financières sur la biodiversité et les contributions de la nature aux populations, en intégrant les services écosystémiques et d'autres concepts similaires, notamment en ce qui concerne les peuples autochtones et les communautés locales. Elle évaluera les méthodes permettant de mesurer les dépendances et les impacts directs et, le cas échéant, les dépendances et les impacts indirects, mais elle examinera également les options d'action pour les entreprises et les autres acteurs, notamment les gouvernements, le secteur financier, les peuples autochtones et les communautés locales, ainsi que la société civile, qui interagissent avec les entreprises.

Comment les entreprises peuvent-elles intégrer les conclusions des évaluations du GIEC et de l'IPBES?

- **Comprendre les dépendances et les impacts sur la nature et le climat:** Les évaluations du GIEC et de l'IPBES identifient respectivement les principaux facteurs contribuant au changement climatique et les principales menaces pour la biodiversité, et évaluent l'importance de ces facteurs à différentes échelles. Ces informations permettent aux entreprises d'examiner la façon dont leurs opérations et leurs chaînes de valeur affectent la biodiversité et les services écosystémiques, la façon dont elles en dépendent, ainsi que les risques potentiels auxquels elles s'exposent en raison du changement climatique et de la perte de biodiversité – en particulier dans les secteurs fortement dépendants de la nature tels que l'agriculture, la pêche, la sylviculture et les combustibles fossiles (Évaluation de l'IPBES sur le changement transformateur – [IPBES Transformative Change Assessment, KM9](#)). La **prochaine évaluation de l'IPBES sur l'interdépendance entreprises-biodiversité** sera particulièrement utile, en proposant des classifications et des méthodologies détaillées pour les entreprises afin de mesurer et de comprendre ces dépendances et ces impacts tout au long de leurs chaînes de valeur. Les évaluations de l'IPBES fournissent également des classifications détaillées des services écosystémiques et des indicateurs de biodiversité que les entreprises peuvent utiliser pour cartographier leurs interactions avec la nature. Le GIEC propose des [orientations](#) aux entreprises pour estimer leurs émissions de gaz à effet de serre, des informations pour [évaluer les impacts](#) de ces émissions sur le système climatique, ainsi que les [risques potentiels liés au climat](#) (à la fois physiques et de transition) pour les opérations commerciales, les chaînes d'approvisionnement et les chaînes de valeur.
- **Intégrer la biodiversité et le climat dans les stratégies commerciales:** Les entreprises peuvent intégrer les considérations liées à la biodiversité et au climat dans leurs principales stratégies commerciales, notamment en fixant des objectifs de réduction des impacts négatifs, en gérant leurs risques, en améliorant les contributions positives pour la nature et le climat, et en communiquant en toute transparence sur les progrès réalisés. En s'appuyant sur l'appel de l'IPBES en faveur de l'intégration de la biodiversité et de l'action climatique et sur l'accent mis par le GIEC sur la décarbonisation, les entreprises peuvent donner la priorité à des actions présentant des avantages synergiques, telles que les solutions fondées sur la nature (*Nature-based Solutions*, NbS; voir encadré 2).
- **Collaborer et travailler en partenariat:** Les entreprises peuvent travailler avec les gouvernements, les ONG, les peuples autochtones et les communautés locales pour aligner leurs actions sur les objectifs mondiaux en matière de développement durable, tels que les Objectifs de développement durables (ODD), le Cadre mondial de la biodiversité de Kunming à Montréal, l'Accord de Paris et les objectifs décrits dans les plans nationaux tels que les Stratégies et plans d'action nationaux pour la diversité (NBSAP) ou les

Encadré 2. Solutions fondées sur la nature: des actions intégrées pour la nature et le climat

Les solutions basées sur la nature (NbS) offrent aux entreprises un moyen puissant de mettre en place des actions qui peuvent simultanément offrir des avantages pour la biodiversité, le climat et la société ([IPBES Global Assessment SPM, D8, D9](#)). Par exemple, une entreprise qui compense ses émissions opérationnelles inévitables par la plantation d'arbres pourrait restaurer des forêts indigènes dégradées avec des espèces indigènes plutôt que de planter des monocultures à croissance rapide. Cette approche NbS permet non seulement de séquestrer le carbone mais aussi d'améliorer les habitats naturels, la santé des sols, la régulation de l'eau, et d'offrir des avantages sociaux aux peuples autochtones et aux communautés locales. Cette approche intégrée, s'appuyant sur les connaissances de l'IPBES et du GIEC, donne des résultats plus complets et plus résilients que les actions à objectif unique.

Contributions déterminées au niveau national (NDC). Par exemple, les partenariats public-privé dans le secteur de l'eau ont été un vecteur important pour financer les investissements permettant d'atteindre les ODD ([IPBES Global Assessment SPM, D4](#)).

- **Inspirer l'innovation:** Les entreprises jouent un rôle crucial dans la promotion du changement systémique en investissant dans des technologies pouvant réduire la perte de diversité, soutenir la restauration et faire progresser les solutions climatiques, telles que les énergies renouvelables, les technologies propres et les NbS, avec des avantages connexes pour la nature, le climat et la société ([IPBES Transformative Change SPM, B3, C1](#) ; [IPCC AR6 Synthesis Report SPM C.7](#)).
- **Améliorer la transparence:** Les investisseurs demandent aux entreprises de divulguer publiquement des informations environnementales et d'adopter des pratiques de communication transparentes pour renforcer la responsabilité et éclairer la prise de décision des parties prenantes ([IPBES Global Assessment SPM; IPCC WGII 2022 C.5.1](#)). Voir encadré 3.
- **Aligner les investissements financiers:** Les entreprises jouent un rôle crucial dans la résolution des défauts financiers en matière de biodiversité, de climat et de développement durable. Elles peuvent apporter leur contribution en cessant d'investir dans des activités contribuant aux crises climatiques et/ou de biodiversité, en investissant dans des activités susceptibles de réduire les dommages et/ou d'avoir des impacts positifs, en adoptant des instruments financiers durables et en adaptant les modèles économiques afin de refléter les interconnexions écologiques et économiques mises en évidence dans l'évaluation IPBES Nexus et les rapports du GIEC.

Encadré 3. Transparence et divulgation: une priorité économique

La divulgation claire et transparente des impacts et des dépendances d'une entreprise sur le climat et la biodiversité constitue une exigence stratégique pour la crédibilité, la gestion des risques et l'accès à un financement durable. Des cadres tels que la [Taskforce on Nature-related Financial Disclosures](#) (TNFD) – Groupe de travail sur les informations financières liées à la nature, la [Science Based Targets initiative](#) (SBTi), et le [Science Based Targets Network](#) (SBTN) – sont de plus en plus adoptés et exigent des rapports d'entreprise fondés sur la science.

Les évaluations de l'IPBES et du GIEC offrent des bases scientifiques solides pour améliorer les pratiques de reporting, en aidant les entreprises à:

- Identifier les dépendances et impacts majeurs.
- Comprendre les liens entre leurs opérations/chaînes de valeur et les principaux facteurs climatiques ou de perte de biodiversité.
- Évaluer les risques et les opportunités fondés sur des scénarios scientifiques mondiaux.
- Définir et suivre des objectifs alignés en utilisant des méthodologies reconnues.

Améliorer la qualité, la traçabilité et la portée du reporting environnemental et carbone est essentiel pour instaurer la confiance, répondre aux attentes des parties prenantes et faciliter la transition vers une économie réellement durable.

Comment les entreprises peuvent-elles s'engager auprès de l'IPBES et du GIEC?

- Apporter leur expertise et leurs connaissances dans le cadre de consultations des parties prenantes de l'IPBES ou, lorsqu'elles sont éligibles, en intervenant en tant qu'experts évaluateurs ou auteurs. Voir la fiche d'informations: *L'IPBES et le GIEC expliqués – Pourquoi et comment contribuer en tant qu'expert?*
- **Promouvoir l'adoption des conclusions de l'IPBES et du GIEC** dans le monde des affaires, notamment en participant à la prochaine Évaluation de l'IPBES sur les entreprises et la biodiversité.
- Les entreprises peuvent utiliser les données de l'IPBES et du GIEC pour **plaider en faveur de politiques et d'incitations environnementales plus fortes**, soutenant la transition vers des systèmes économiques plus durables.
- Les entreprises peuvent verser des **contributions financières** volontaires à l'IPBES, reconnaissant ainsi son rôle crucial dans la réalisation d'évaluations scientifiques sur la biodiversité et les services écosystémiques.

Références

- IPBES. 2019. Summary for policymakers of the global assessment report on biodiversity and ecosystem services. Edited by S. Díaz et al. IPBES. [DOI: 10.5281/zenodo.3553579](#).
- IPBES. 2024. Summary for Policymakers of the Thematic Assessment Report on the Interlinkages among Biodiversity, Water, Food and Health [the Nexus Assessment]. Edited by P. D. McElwee et al. IPBES secretariat, Bonn, Germany. [DOI:10.5281/zenodo.13850289](#).
- IPBES. 2024. Summary for Policymakers of the Thematic Assessment Report on the Underlying Causes of Biodiversity Loss and the Determinants of Transformative Change and Options for Achieving the 2050 Vision for Biodiversity [the Transformative Change Assessment]. Edited by K. O'Brien et al. IPBES secretariat, Bonn, Germany. [DOI: 10.5281/zenodo.11382230](#).
- IPCC. 2022. Summary for Policymakers. In: Climate Change 2022: Impacts, Adaptation and Vulnerability [AR6 WGII]. Edited by H.-O. Pörtner et al. Cambridge University Press, Cambridge, UK and New York, NY, USA, pp. 3–33. [DOI: 10.1017/9781009325844.001](#).
- IPCC. 2023. Summary for Policymakers. In: Climate Change 2023: Synthesis Report [AR6 Synthesis Report]. Edited by H. Lee and J. Romero. IPCC, Geneva, Switzerland, pp. 1–34. [DOI:10.59327/IPCC/AR6-9789291691647.001](#).



Funded by
the European Union



respin-project.eu



RESPIN project



This project receives funding from the European Union's Horizon Europe research and innovation programme under grant agreement No. 101135490. Views and opinions expressed are those of the author(s) only and do not necessarily reflect those of the European Union or the European Research Executive Agency (REA). Neither the EU nor the REA can be held responsible for them.